



Caraquet, le 23 mars 2026 – L'Union nationale des fermiers du Nouveau-Brunswick dénonce l'annonce faite par le ministère de l'Agriculture concernant la suppression progressive des services vétérinaires et des services de laboratoire provinciaux au Nouveau-Brunswick, qui apportent un soutien considérable aux producteurs agricoles.

Le Canada connaît déjà une grave pénurie de vétérinaires, ce qui a des répercussions sur la santé et le bien-être du personnel vétérinaire. Il est irréaliste d'espérer que les cliniques vétérinaires privées, qui refusent déjà de nouveaux clients pour les petits animaux, étendent leurs services aux grands animaux et au bétail. Il est également très peu probable que les vétérinaires provinciaux se tournent vers l'ouverture ou l'intégration dans des cabinets privés. Compte tenu de la pénurie de vétérinaires et des efforts déployés par le MAAP pour recruter des vétérinaires comme employés de l'État, nous ne pouvons imaginer que ces excellents professionnels ne soient pas recherchés dans d'autres provinces à des salaires plus élevés.

Au Nouveau-Brunswick, le revenu agricole net réalisé en 2024 s'est établi à -1 % (part revenant aux agriculteurs après paiement de leurs factures) ; les agriculteurs sont confrontés à une crise des revenus et luttent pour leur survie. Le nombre total d'exploitations agricoles a diminué de 18 % entre 2016 et 2021. Le coût actuel des services vétérinaires privés pour les grands animaux est estimé à quatre à cinq fois celui du service provincial, et devrait augmenter en l'absence de concurrence. "La coupure de ce service essentiel représente un fardeau financier supplémentaire à nos producteurs, lesquels ont déjà de la difficulté à être rentable. Ceci pourrait être la goutte qui fait déborder le vase pour certain producteur, qui vont probablement fermer leurs portes par l'absence de service ou dû à un service trop dispendieux." Alexis Légère, président de l'UNF-NB.

Cette décision a été prise sans consultation du secteur, des vétérinaires, des autres parties prenantes concernées, ni du personnel. Les agriculteurs et les éleveurs, en particulier dans le nord du Nouveau-Brunswick, connaissent déjà les conséquences d'une réduction des services et du manque d'accès pour les nouveaux fermiers. "On ne nous offre pas d'options et le délai est extrêmement court. La plupart de nos fermes (dans le nord du NB) sont en région isolées ou sont très éloignées les unes des autres. On n'a pas la densité agricole de nos provinces voisines pour que le privé soit intéressé à nous offrir les services. L'agriculture n'est pas un luxe. Il y a des petites fermes qui vont disparaître c'est certain." Guillaume Légère, production bovine, Ferme PMG

L'UNF-NB craint que les coupes budgétaires dans les services vétérinaires et les laboratoires nuisent de manière exponentielle au secteur en cas de situations d'urgence, telles que l'apparition d'une épizootie ou d'incidents liés au climat. L'accès aux services vétérinaires et aux laboratoires locaux est essentiel pour gérer les urgences sanitaires animales comme la grippe aviaire hautement pathogène (GAHP), car l'ACIA, chargée de la gestion des urgences, ne dispose d'aucun laboratoire dans la province et dépend du soutien des vétérinaires privés et provinciaux.

L'économie alimentaire du Nouveau-Brunswick (agriculture, agroalimentaire, boissons, fruits de mer et pêche) représente la part la plus importante du PIB de la province, devant la foresterie et l'exploitation minière, et pourtant, elle ne reçoit qu'une part infime du financement ministériel par rapport à ces autres secteurs. La réduction des services agricoles est contradictoire et va à l'encontre du Plan d'action pour la croissance de l'agriculture proposé par le MAAP, car il n'est pas



possible d'accroître l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick et d'augmenter les terres en production si nous perdons davantage d'exploitations agricoles. La tendance à la réduction des fonds alloués à la recherche agricole par AAC et aux services vétérinaires et de laboratoires provinciaux est alarmante compte tenu du climat mondial actuel et des conflits qui auront des répercussions sur le coût des denrées alimentaires et aggraveront encore davantage l'insécurité alimentaire. Investir dans les agriculteurs de petite et moyenne envergure est essentiel à la sécurité alimentaire et à la stabilité économique du Canada.

Les fermiers affichent certains des taux de stress et de suicide les plus élevés au Canada, et la plupart de ceux qui élèvent du bétail ne considèrent pas leurs animaux comme des produits ou des cultures. Ils se soucient du bien-être de leurs animaux, et un animal malade est déjà une source de stress suffisante sans avoir à faire face à l'impossibilité d'accéder à des services vétérinaires ou de les payer. De nombreux éleveurs de bovins du Nouveau-Brunswick ont recours aux services vétérinaires à des fins préventives et comptent sur les vétérinaires pour déterminer si leurs vaches sont gestantes ou non, ce qui influe grandement sur leurs décisions quant à l'abattage ou non d'un animal. Les agriculteurs seront également contraints de s'occuper davantage eux-mêmes de leurs animaux, ce qui les expose à des risques de blessures si quelque chose tourne mal.

Le fait de s'aligner sur les normes de service canadiennes ne constitue pas une justification suffisante ; rien n'empêche le Nouveau-Brunswick de devenir un chef de file dans les domaines de la production animale et des soins vétérinaires. Les coupes budgétaires dans la recherche et les services vont accroître le stress des agriculteurs, entraîner la fermeture d'exploitations agricoles et aggraver l'insécurité alimentaire.

L'UNF-NB exige que le ministère de l'Agriculture et la province du Nouveau-Brunswick réexaminent cette décision ainsi que la manière dont les coupes budgétaires sont effectuées dans les services publics. Les décisions budgétaires doivent être prises de manière à avoir le moins d'impact possible sur notre économie, la santé des agriculteurs et notre autosuffisance. Nous plaçons fermement en faveur d'un système fiscal équitable qui permettrait de conserver davantage de recettes générées au Nouveau-Brunswick dans la province sans alourdir la charge fiscale pesant sur les citoyens du Nouveau-Brunswick. Nous encourageons tous les agriculteurs et consommateurs du Nouveau-Brunswick préoccupés par cette perte de service à appeler leur député provincial et le siège du ministère de l'Agriculture pour faire part de leurs plaintes.

L'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick est l'une des deux organisations agricoles générales reconnues de la province. Notre organisation représente les exploitations agricoles de toutes tailles et de tous types de production, et défend leurs intérêts.

-30-

Contact médiatique –
Alexis Légère : alexis@lesracineslegere.ca - 506-726-6965